



Corporation Municipale de la  
Paroisse de Saint-Urbain

Saint-Urbain, le 4 octobre 2021

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation  
10, rue Pierre-Olivier Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3

Objet : Annexe A : Budget pour le règlement d'emprunt numéro 366 décrétant un  
emprunt de 350 000 \$ pour l'achat de la Résidence Au Gré du Temps

À qui de droit,

Voici l'annexe A, présentant une estimation dépenses pour le sujet mentionné en rubrique.

Item	Dépenses d'acquisition
Prix de vente minimum	261 792.72 \$
Frais de notaire	2 000.00 \$
Frais d'arpentage	2 000.00 \$
Frais divers (inspection, entretien durant l'intervalle d'acquisition, etc.)	20 000.00 \$
<b>Sous-total de l'acquisition:</b>	<b>285 792.72 \$</b>
Imprévus 15 %	42 868.91 \$
<b>Sous-total</b>	<b>328 661.63 \$</b>
Taxes nettes 4.988%	16 393.64 \$
Frais pour emprunt temporaire	4 944.73 \$
<b>Total</b>	<b>350 000.00 \$</b>

Je vous prie d'agréer, mes salutations distinguées.

  
Gilles Gagnon  
Directeur général